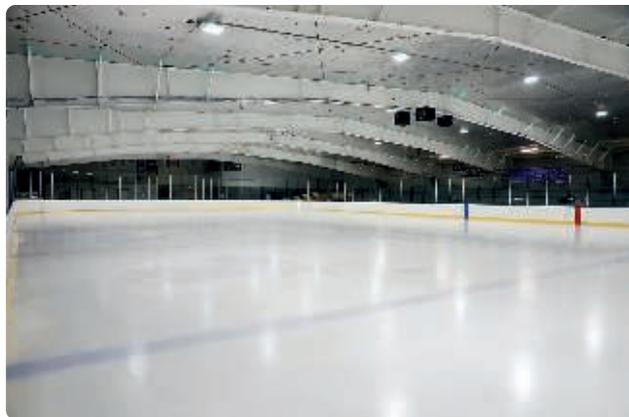


➤ DIRECTEUR·TRICE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF

Autre appellation : gestionnaire d'équipement

➤ DÉFINITION ET SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER

Le/la directeur·trice d'équipement sportif organise l'activité et gère l'exploitation de structures de loisirs (piscines, patinoires, centres de remise en forme, golf...) dans ses dimensions techniques, commerciales, humaines et financières dans un objectif de qualité et de rentabilité économique. Il/elle est donc amené à gérer le planning d'utilisation, le personnel, le matériel et l'entretien du bâtiment dans la limite du budget qui lui est confié. Il/elle veille au respect des règles d'hygiène, de sécurité et de confort.



Toutes nos vidéos métiers sur www.profession-sport-loisirs.fr

➤ QUALITÉS REQUISES

Organisé, réfléchi, diplomate

➤ PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

- Collectivités territoriales (accès à la fonction publique territoriale par le concours de Conseiller Territorial des APS)
- Centres de remise en forme
- Entreprise gestionnaire en Délégation de Service Public

➤ FORMATIONS MENANT À L'EMPLOI

- Master STAPS Management du sport

LE
REGARD
DE PSL



L'une des difficultés du métier de directeur·trice d'équipement sportif réside dans la connaissance de la réglementation qui s'applique à la vie de l'équipement dont il/elle a la charge et qui prend chaque année de plus en plus d'importance (normes d'encadrement, d'hygiène et de sécurité, droit social...).

Pour plus de renseignements, contactez l'association Profession Sport & Loisirs la plus proche de chez vous.